



## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	14 <sup>ème</sup>
Nom de site		Numéro	T41618
Adresse du site	42 boulevard Jourdan	Hauteur	R+7 (35.30m)
Bailleur de l'immeuble	Public Ministère Éducation Nationale	Destination	Hôpital
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G et 3 antennes inactives en réserve		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	04/04/2019
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	25/04/2019
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	04/06/2019
Historique et contexte	néant

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Le développement des usages des smartphones et tablettes a considérablement augmenté le trafic observé dans la zone considérée. Pour répondre à la forte croissance de ces nouveaux usages, l'opérateur souhaite renforcer son équipement antennaire. Ainsi, les utilisateurs de la zone pourront bénéficier de débits plus confortables et conformes à leurs usages.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 3 antennes couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240° ainsi que de 3 antennes inactives en réserve		
Distance des ouvrants	2m sous les antennes	Tilts (degrés)	6°
Estimation	0° < 1V/m / 120° < 2V/m / 240° < 3V/m	Vis-à-vis (25m)	néant
Divers			

#### Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à installer 6 antennes (dont 3 en réserve). 3 antennes de 2.80m et 3 antennes de 1m intégrées dans 3 fausses cheminées.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes et ne seront pas visibles depuis la rue
Hauteur antennes/sol	39.70m

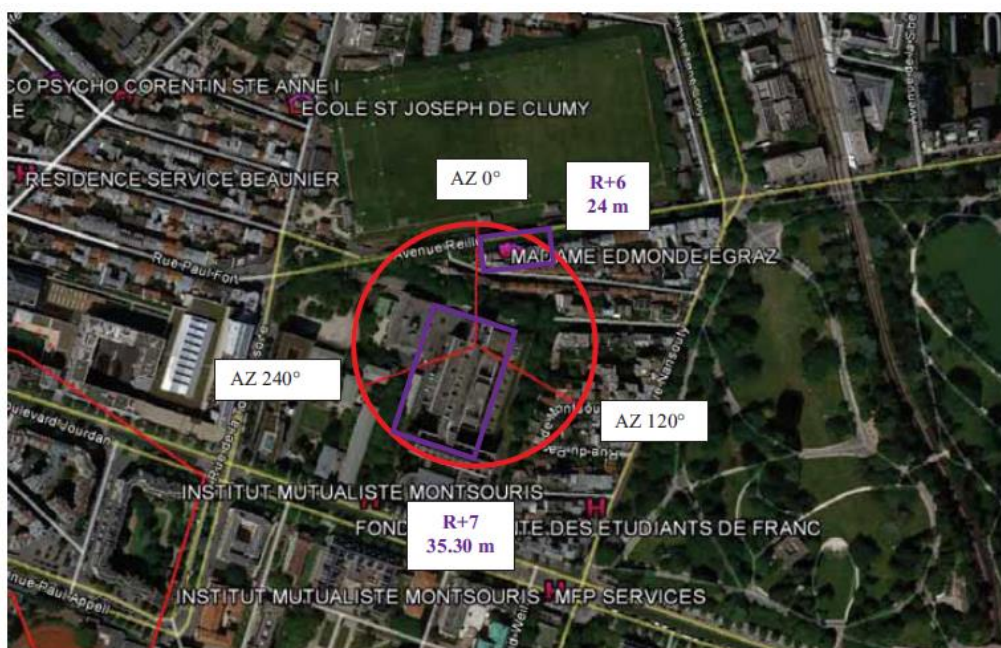
Date :

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>  Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	

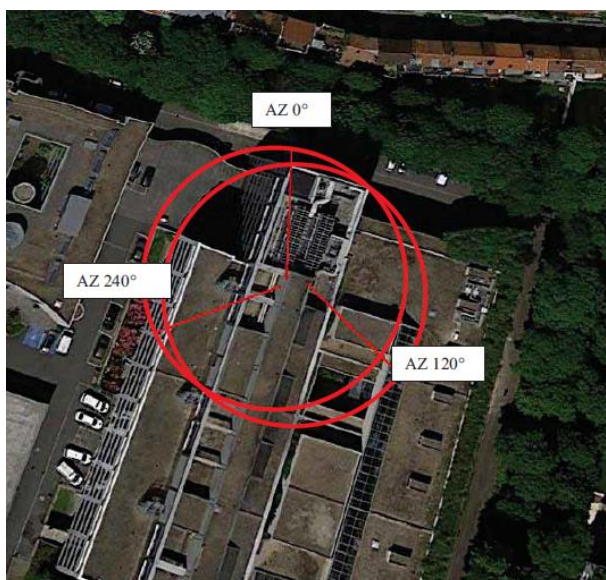
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
INSTITUT	42 Boulevard Jourdan, 75014 Paris	R+7	OUI	0 m	< 1 V/m
Accueil de Jeunes enfants	45 Avenue de Reille, 75014 Paris	R+6	OUI	77 m	< 1 V/m



Rayon 100m

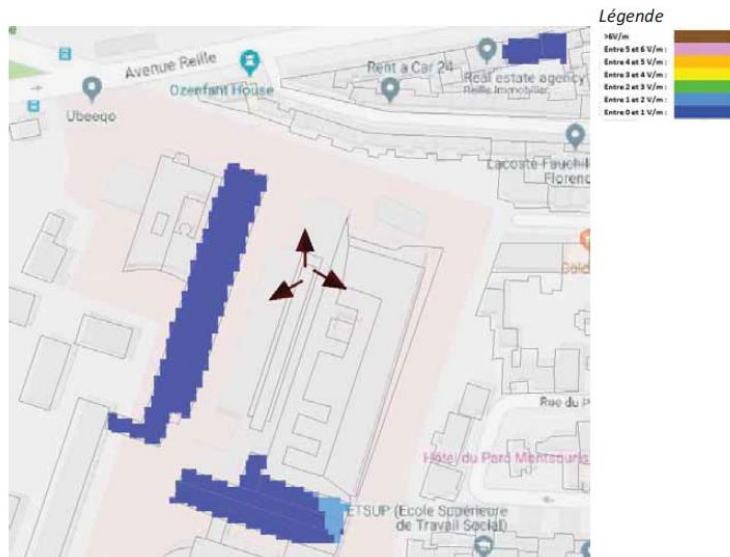
Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte

b. Azimut 120°

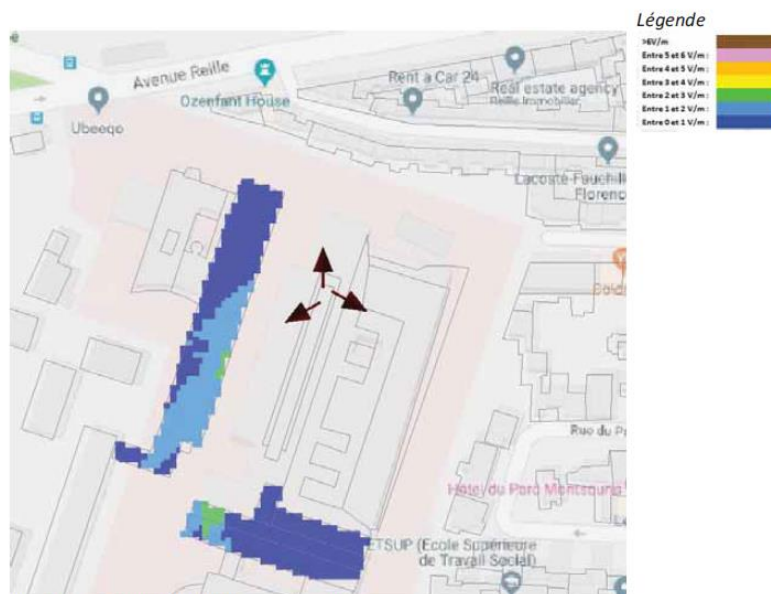
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 1-2 V/m. La hauteur correspondante est de 25,5 m.



### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 28,5 m.



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]  
[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

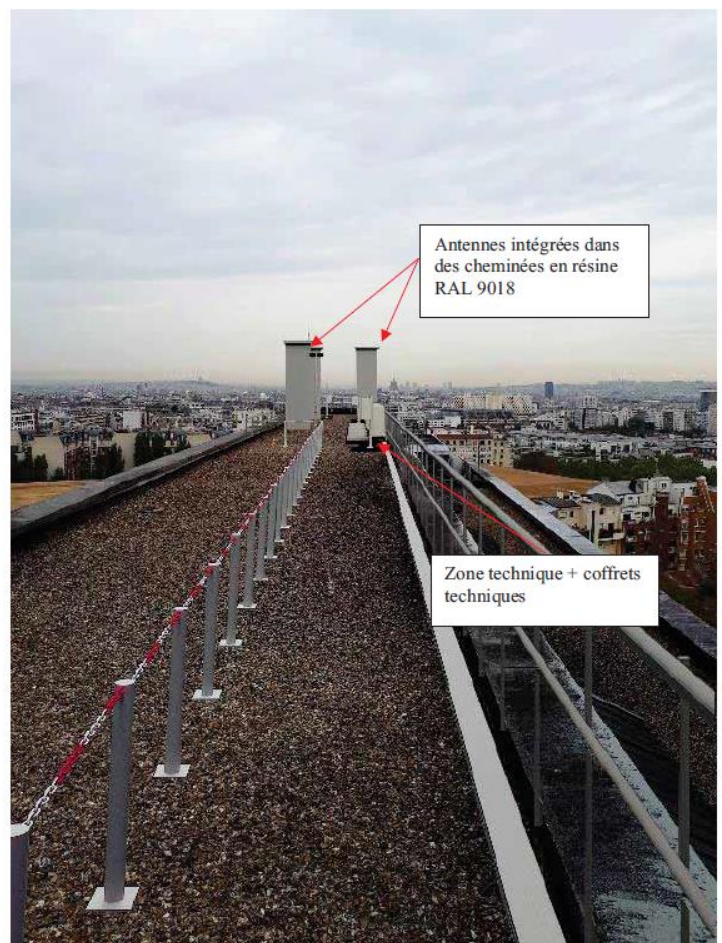
	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 0-1 V/m	entre 1-2 V/m	entre 2-3 V/m
Hauteur	25,5 m	25,5 m	28,5 m

Les niveaux calculés dans l'accueil de jeunes enfants, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à V/m.

## Vue des Antennes Avant/Après

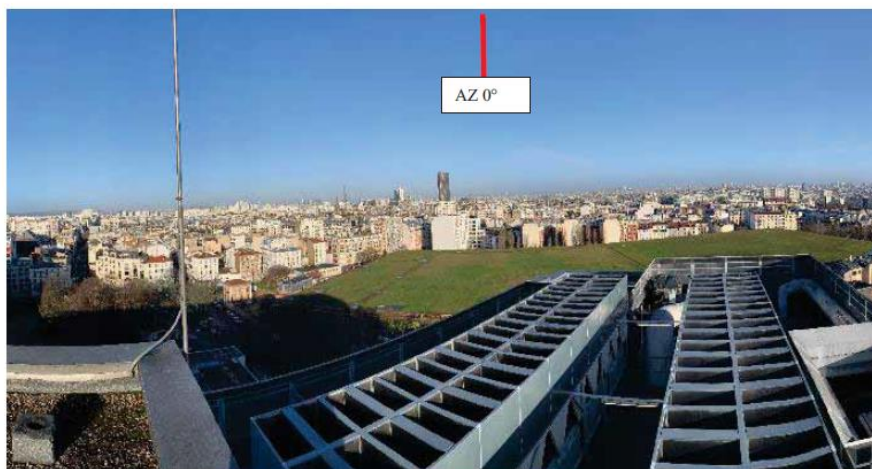


Etat projeté :



## Vue des Azimuts

Azimut 1 ° :



Azimut 2 ° :



Azimut 3 ° :

